

Cahier des charges à destination des formateurs et organismes de formation

Formation parcours « valoriste » - nouvelle édition 2019



Date limite de réponse : 21 juin 2019

Date de décision : 26 juin 2019 2019

SOMMAIRE DU DOCUMENT :

- 1. Objet du document**
- 2. Présentation de la structure demandeuse**
- 3. Le contexte de la demande**
- 4. Finalités du projet**
- 5. Objectifs de la formation**
- 6. Public concerné**
- 7. Contraintes**
- 8. Processus pédagogique**
- 9. Processus de sélection**
- 10. Le cadre de l'intervention**
- 11. Les éléments a minima à inclure dans votre proposition / modalités de réponse**
- 12. Annexes**

1. Objet du document

Ce document constitue le cahier des charges des prestations de formation du parcours de formation « valoriste », porté par l'organisme de formation des Ecosolies. Il doit être considéré comme un élément structurant votre proposition. Vous pouvez nous faire part de vos interrogations ou apporter tous les éléments qui vous semblent nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire (cf point 12 – modalités de réponse).

2. Présentation de la structure demandeuse

Initié en 2002 avec Nantes Métropole, le réseau des Ecosolies regroupe 600 membres, dont 300 entreprises et 5000 emplois dans la région nantaise, qui coopèrent pour développer et promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ambition des Ecosolies est de rendre visible et accessible l'ESS, d'organiser les coopérations pour faciliter et amplifier ce que les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire réalisent au quotidien.

En 2015, dans le cadre d'une démarche de co-construction d'une Feuille de route pour l'ESS à l'horizon 2020, 5 grands secteurs ont été priorisés de par leurs potentiels d'emplois et d'activités, dont le secteur *Déchets et ressources*. Dans le cadre de cette feuille de route partagée, un groupe de travail « Réemploi et ressources » a été initié par les Ecosolies avec dix structures du réemploi, aujourd'hui appelé le Groupe 3R.

Afin de répondre aux enjeux de ces structures tout en valorisant les métiers d'avenir, une formation « Du déchet à la ressource » (dite formation valoriste), a été co-construite avec les principaux acteurs du réemploi, et mise en place en 2017 et 2018.

En 2017, les Ecosolies engagent les démarches pour devenir organisme de formation, porter cette première formation professionnelle et se donner les moyens de continuer à mieux répondre aux besoins des acteurs de l'ESS.

3. Le contexte de la demande

Deux sessions de la formation valoriste ont été organisées en 2017 et 2018 pour 20 participants employés dans les différentes structures du groupe 3R. A l'issue de ces 2 sessions, il est apparu nécessaire de repenser le dispositif de formation afin :

- d'approfondir certaines séquences (relation à l'utilisateur, fixer un prix, détection de la valeur des objets...),
- d'augmenter le volume horaire de la formation,
- de former les intervenants extérieurs dans leur approche pédagogique,
- de proposer davantage de mises en situation,
- d'élargir le public cible.

En 2 ans, les Ecosolies ont constaté l'intérêt que suscite cette formation pour les acteurs de la filière (du territoire ou d'ailleurs) et pour d'autres types de structures. La manière dont elle a été construite, tout comme le « produit final » de formation sont reconnus pour leur pertinence et commencent à intéresser au-delà du premier cercle à l'origine de la démarche.

Forts de ces éléments de bilan, les Ecosolies ont confié à un prestataire extérieur, Echobat développement, une mission d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique, entre mars et juin 2019, afin de concevoir un dispositif de formation plus professionnalisant et des modules thématiques plus approfondis. La formation 2019 dans sa nouvelle version est prévue pour le dernier trimestre 2019.

4. Finalités du projet :

La formation devra avoir pour effet de développer les compétences des agents de ressourceries, recycleries, déchèteries, pour l'exercice de leur fonction liée à la « valorisation » : valorisation par la collecte sélective et préservante, valorisation par filières, et valorisation économique via le potentiel de vente.

L'analyse du travail réalisée pendant la phase de diagnostic 2019 indique que les 3 fonctions principales des agents valoristes sont : la collecte sélective et préservante, la séparation des flux (tri), et la valorisation par la vente ou le don.

L'activité réelle a été analysée au regard de 3 critères : le temps consacré aux tâches à réaliser, l'importance des tâches à réaliser pour la plus-value de l'activité de la structure, et l'expertise requise pour ces tâches.

Il apparaît que :

- la collecte et accueil d'apport volontaire est l'activité la plus consommatrice de temps,
- l'estimation du potentiel de réemploi, ou, à défaut, de recyclage, est à la fois l'activité d'expertise requise pour exercer la fonction d'agent valoriste et un enjeu majeur des structures (plus-value économique, et donc financement de l'activité structure),
- la relation client et usagers est un enjeu structure important.

De fait, les priorités de formation seront organisées autour de ces 3 enjeux.

- L'enjeu « estimation du potentiel de réemploi ou de recyclage » étant commun aux 3 grandes fonctions (collecte, tri, vente/don), il sera l'objet du module principal de la formation, d'une durée de 4 jours.
- L'enjeu « vente », qui regroupe à la fois l'aspect merchandising/conseil client, et gestion des relations conflictuelles (client, ou usager pour les déchèteries), sera l'objet d'un module complémentaire prioritaire, d'une durée de 3 jours.
- L'enjeu « organisation de la collecte », qui regroupe la manutention, l'organisation de l'espace de travail, sera l'objet d'un module optionnel en fonction des besoins des structures clientes de la formation, d'une durée de 2 jours.

5. Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation peuvent donc être déclinés de la manière suivante :

Modules	DECHETS-RESSOURCES	VENTE	LOGISTIQUE
Objectifs de formation	Estimer le potentiel de réemploi ou de recyclage d'un objet/matière	Assurer un service d'accueil et de vente	Contribuer à une collecte préservante
Objectifs intermédiaires	Analyser le gisement présent Mettre en pratique ses connaissances sur les filières de recyclage et de réemploi Refuser, gérer le doute Séparer les flux et participer à la traçabilité des flux Préserver les objets/matières en fonction de leur usage futur (conditionnement, préservation du potentiel détecté)	Conseiller l'usager/le client Gérer les conflits avec l'usager/le client Donner une valeur économique à un objet/matière (fixer un prix) Mettre en valeur le produit	Manutentionner Appliquer les règles de gestes et postures

6. Public concerné

Le public de cette formation sera composé principalement d'agents valoristes en poste, d'agents de déchèteries, d'un niveau de qualification 3 (nouvelle nomenclature) ou anciennement V ou infra V.

Ce public représente le public cible de la formation, mais la formation doit pouvoir s'adapter à des public plus qualifié et à des encadrants techniques.

7. Contraintes

La formation comprend plusieurs modules, en présentiel, en salle ou sur site de travail, voire en situation de travail (AFEST ou FEST), en privilégiant la valorisation de l'expérience, les problématiques de terrain, les mises en situation et mises en pratiques.

Pour les formateurs (professionnels ou occasionnels) n'ayant jamais mis en place de formation en situation de travail, il peut être proposé une formation de formateurs préalable à la mise en place d'AFEST, en septembre 2019. Si cela vous intéresse, merci de le spécifier dans votre réponse. Cette formation de 3 jours, détachée de la présente formation, sera à prendre en charge sur les budgets formation de votre structure et peut être pris en charge par votre OPCO.

La formation devra permettre un fort échange de pratiques entre les publics des différentes structures, afin de renforcer l'inter-connaissance des acteurs du territoire, et les passerelles vers l'emploi durable (notamment pour le public en parcours d'insertion).

8. Processus pédagogique

L'intervenant-e devra être à même d'aider les participants à clarifier leurs attentes en début de formation, et le transfert attendu dans l'exercice des fonctions de valoristes (*comment la formation va m'aider à mieux remplir ma mission de valoriste et à être plus efficace et plus à l'aise dans le travail ?*).

Il ou elle devra également aider les participants à prendre conscience de leurs propres compétences issues de l'expérience et inciter, via les objectifs pédagogiques et les modalités pédagogiques choisies, à les partager).

Il ou elle devra également faciliter l'analyse issue du processus formatif ; mettre en relation les faits, leurs causes et leurs conséquences.

Les méthodes actives et participatives sont à privilégier.

9. Processus de sélection

Afin de sélectionner le prestataire, les Ecosolies désigneront un jury en interne, composée de la chargée de projet, la direction, un référent de secteur et un administrateur, qui se baseront sur l'étude des 2 critères suivants :

70 % - Valeur technique de l'offre

- Cohérence de la proposition avec les objectifs professionnels recherchés
- Connaissance du secteur déchets, ressources, économie circulaire, filières recyclage et filières réemploi
- Techniques pédagogiques adaptées au besoin : Adaptabilité au public prioritaire de l'action : public en insertion, public à niveau de qualification V et infra V

- Qualité du dispositif d'évaluation des acquis professionnels
- Mise en avant des modalités pédagogiques actives, dont AFEST

30% - Prix

10. Le cadre de l'intervention

Cette formation est envisagée sur un volume de 9 journées de 7 heures, journées réparties sur une période de 3 mois, à compter d'octobre 2019 et comme suit :

- 4 jours - module principal « Estimer le potentiel de réemploi ou de recyclage d'un objet/matière » - a priori 2 x 2 jours, en octobre 2019.
- 3 jours – module « Assurer un service d'accueil et de vente », novembre 2019
- 2 jours – « Contribuer à une collecte préservante », novembre/décembre 2019

A noter :

- Cette formation est envisagée comme étant reproductible en 2020, 2021, voire 2 sessions par an si les besoins pressentis se confirment.
- Des visites de sites seront proposées dans les inter-sessions et pourront être ré-investies dans les échanges.
- Une heure d'accompagnement est prévu par stagiaire, à inclure dans votre proposition, ou à défaut réalisée par les Ecosolies.

Dans le cadre de votre réponse au présent appel d'offres, il est demandé de proposer un devis chiffré qui tienne compte de l'ensemble des frais inhérents à la mission d'intervention : matériel, frais de déplacement du formateur, reproduction de documents.

Votre réponse peut porter sur l'ensemble des modules, ou sur un seul module.

11. Les éléments à minima à inclure dans votre proposition / modalités de réponse

- La présentation de votre structure, le profil de ou des intervenants, et références sur expériences similaires ou proches (CV, fiche de présentation de l'organisme de formation..)
- Une fiche de synthèse de l'offre comprenant le contenu des modules, avec les objectifs pédagogiques, méthodes privilégiées et objectifs pédagogiques (extrait de scénario pédagogique)
- Le processus d'évaluation des acquis que vous proposeriez
- Le ou les module.s concerné.s par votre réponse
- Un devis

Envoi des candidatures

L'organisme candidat devra retourner sa réponse avant **le 21 juin 2019 par courrier électronique** à Amandine Dampierre-Pečnik : amandine.dampierre-pecnik@ecosolies.fr,
et copie à julie.gardan@ecosolies.fr

Pour toutes questions en amont du dépôt des candidatures : 02 40 89 33 69

(Ecosolies) / 06 47 96 32 29 (Julie Gardan)

12. Annexes :

- synthèse de l'analyse des besoins
- architecture de la formation
- Référentiel de formation version 1